

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance régulière de l'Assemblée du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi 2 novembre 2015 à 19 h 30, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Denis Rolland.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Teresa Gagnon
Geneviève Girard
Isabelle Allard
MMS Jacques Lavallée
Frédéric Bélisle
Guy Chamberland

QUORUM

Le directeur général, M. Fredy Serreyn est présent.

La secrétaire trésorière, Mme Suzanne Marcoux, est présente.

2015-11-001

Ouverture de l'Assemblée régulière

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Frédéric Bélisle :

L'ouverture de l'Assemblée à 19h30.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-002

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Frédéric Bélisle :

L'adoption de l'ordre du jour tel que déposé, en laissant le point varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-003

Rapport de l'inspectrice du mois d'octobre 2015

CONSIDÉRANT

que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance des rapports de l'inspectrice du mois d'octobre 2015;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Guy Chamberland :

D'adopter les rapports de l'inspectrice et le rapport des dossiers émissions des permis du mois d'octobre 2015, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-004

Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 octobre 2015

CONSIDÉRANT

qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 octobre 2015, a été déposé aux membres du conseil avant l'assemblée et que ces derniers attestent en avoir pris connaissance, ce qui dispense de lecture;

Il est proposé par Mme Isabelle Allard, appuyée par M. Guy Chamberland :

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 octobre 2015, et ce tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

- 2015-11-005** **Adoption du premier projet de modifications réglementaires du zonage 401-13 (ajout d'usage complémentaire de la zone CA-5)**
- CONSIDÉRANT** le dépôt du projet de règlement no 401-13, modifiant le règlement no 401 intitulé ZONAGE déjà modifié, afin de modifier les usages autorisés dans la zone CA-5;
- CONSIDÉRANT** l'ajout de l'article 9.1 « Usages spécifiques à la zone CA-5 », dont sont permis spécifiquement les usages et activités suivantes : les salles de réception avec ou sans alcool, les restaurants, les établissements servant à la vente et l'entretien de machinerie aratoire, les marchés aux puces à l'intérieur d'un bâtiment, ou à l'extérieur seulement en cour arrière et boutique et magasin de vente au détail ne comportant aucun entreposage extérieur;
- CONSIDÉRANT** qu'une copie du projet de règlement 401-13, a été remise à tous les membres du Conseil et que le Directeur général en a fait la lecture;

Il est proposé par Mme Isabelle Allard, appuyée par Mme Teresa Gagnon :

D'adopter le règlement no 401-13, ajout d'usage complémentaire de la zone CA-5, tel que déposé.

De transmettre une copie dudit règlement à la MRC du Haut-Richelieu, pour l'attestation de la conformité au schéma.

De préparer lors de la prochaine assemblée, une consultation publique suite à la réception de l'avis technique.

Adoptée à l'unanimité

- 2015-11-006** **Terrain de la 48^{ème} avenue / droit de servitude**
- CONSIDÉRANT** qu'un propriétaire adjacent à une parcelle de terrain appartenant à la Municipalité, le lot 4 564 705, situé sur la 48^{ème} avenue, qui éprouve présentement des difficultés avec son puit existant;
- CONSIDÉRANT** que ce propriétaire a fait la demande à la Municipalité afin d'acquérir la parcelle de terrain de la Municipalité;
- CONSIDÉRANT** que suite aux recherches de titres effectuées, ce lot avait été acquis au même moment que l'emprise de rue de la 48^{ème}, et que celle-ci devait demeurer de l'utilité publique;
- CONSIDÉRANT** que des droits de passage sont toujours existants, et garantis par contrat, pour un accès à la rivière

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

D'autoriser le propriétaire à effectuer des travaux de forage de puit artésien sur la parcelle indiquée et que la Municipalité acceptera une servitude de puisage d'eau, sur cet ouvrage.

Que les frais des travaux de remise en état seront à la charge du propriétaire effectuant les travaux, et que la Municipalité n'assumera aucune responsabilité, quant au résultat attendu par ledit propriétaire.

Que le forage devra s'effectuer à une distance de deux mètres de l'emprise de rue, ainsi que dans le coin Sud de la parcelle de terrain, afin d'assurer un libre accès aux propriétaires détenant des droits de passage.

Que les travaux devront être préalablement approuvés par la Municipalité, avec l'émission d'un permis, et que la servitude de puisage devra être notariée et dont les coûts devront être défrayés par le résident requérant des travaux.

Adoptée à l'unanimité

**2015-11-007 Dépôt du rôle triennal d'évaluation 2016-2017-2018
(préparation budgétaire)**

Information relative à l'avis de dépôt du rôle triennal d'évaluation 2016-2017-2018, en date du 28 octobre 2015 dont les avis de dépôt ont été affichés à deux endroits dans la Municipalité. Le rôle est disponible pour consultation aux bureaux administratifs.

**2015-11-008 Correctif de branchement aux réseaux d'aqueduc et d'égouts
sur la rue Girard**

Information est communiquée concernant un correctif du réseau d'égouts (amélioration de la pente d'écoulement), principalement, dû à un affaissement, sur la rue Girard. Les assureurs de la Municipalité ont été avisés dans ce dossier.

**2015-11-009 Mandat pour l'évaluation des capacités et charges du réseau
d'aqueduc**

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a fait des vérifications au niveau du débit du réseau d'aqueduc dans la Municipalité, et que ces derniers, ont constaté qu'il y avait un problème;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, suggère à la Municipalité de mandater un spécialiste afin de trouver ce qui cause cette anomalie et permettre ainsi, un plan d'intervention;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Isabelle Allard :

Que les membres du Conseil autorisent de mandater un spécialiste dans le domaine afin d'effectuer les correctifs requis concernant le débit du réseau d'aqueduc.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-010 **Retour sur l'acquisition des génératrices pour les mesures d'urgence**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une soumission concernant l'acquisition d'une génératrice mobile de 35 KW, pour les mesures d'urgence, et que les coûts pour l'acquisition, de cette dernière, sont approximativement de 35 000\$;

Il est proposé par Mme Teresa Gagnon, appuyée par M. Jacques Lavallée :

Que les membres du Conseil accordent l'acquisition de la génératrice mobile pour les mesures d'urgence, au coût approximatif de 35 000 \$.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-011 **Soumission supplémentaire pour l'agrandissement des loisirs (planchers et peinture)**

CONSIDÉRANT que suite aux recommandations de l'entrepreneur Francalex, effectuant les travaux d'agrandissement du local des loisirs, suggèrent un remplacement complet du plancher, étant donné qu'il est difficile de trouver un revêtement de plancher, tel que déjà existant;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

Que les membres du Conseil autorisent à l'entrepreneur Francalex, de voir avec des fournisseurs, afin d'obtenir une soumission concernant le remplacement complet du revêtement du plancher, ainsi que des coûts pour la peinture de local en totalité.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-012 **Report du colmatage de pavage de la Montée Bertrand**

CONSIDÉRANT que des travaux de colmatage du pavage de la Montée Bertrand, devaient avoir lieu avant l'automne, qui ont dû être reportés, à l'an prochain, à cause des conditions météorologiques;

CONSIDÉRANT que la rue est mitoyenne avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, et que ceux-ci, ont confirmé leur accord de leur contribution pour 50% du coût des travaux;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

Que les membres du Conseil autorisent le report des travaux pour l'année 2016.

De demander à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, de reporter le projet dans leur budget 2016.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-013 **Projet de signalisation – borne 911**

Point reporté en séance de travail du budget;

2015-11-014 Demande d'appui de la Municipalité de Saint-Alexandre concernant un projet de soins de proximité offert aux citoyens

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Alexandre demande l'appui de la Municipalité concernant un projet de soins de proximité offert aux citoyens;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Guy Chamberland :

Que la Municipalité appuie le projet de soins de proximité aux citoyens de la Municipalité de Saint-Alexandre, dans le but d'offrir un service de soins de base.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-015 Dépenses du mois d'octobre 2015 à être autorisées

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois d'octobre 2015 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

D'autoriser le rapport des dépenses du mois d'octobre 2015 et le paiement de ceux-ci, telles que présentées dans le rapport, étant donné que les fonds sont disponibles.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-016 Correspondance

2015-11-016.1 FQM – Renouvellement de l'adhésion pour 2016

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de l'adhésion de la FQM pour l'année 2016, au montant de 2 309.91 \$;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

D'accorder le renouvellement de l'adhésion à la FQM pour l'année 2016, et d'autoriser le paiement des frais, au montant de 2 309.91\$.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-016.2 Centre d'Entraide d'Henryville

CONSIDÉRANT la demande reçue du Centre d'Entraide d'Henryville pour la cotisation annuelle de la Municipalité, pour l'année 2015 et 2016, au montant d'un dollar par résident, qui est recensé à 2110;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Jacques Lavallée :

D'accorder la contribution au Centre d'Entraide d'Henryville, telle que stipulée dans la demande et d'autoriser le paiement de 2 110.00 \$ pour l'année 2015 et 2 110 .00 \$ pour l'année 2016.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-016.3

Club Optimiste – Guignolée et Fête de Noël

CONSIDÉRANT

la demande de contribution reçue du Club Optimiste de Sabrevois, pour la tenue de leur Fête de Noël 2015 (13 décembre 2015) ainsi que pour la journée de la Guignolée, soit un montant de 250 \$ pour l'activité de Noël et le paiement des frais postaux pour l'annonce, de ces deux activités, à la population;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

D'accorder au Club Optimiste de Sabrevois, un montant de 250.00\$ de contribution pour la Fête de Noël et le paiement d'un envoi postal, au coût de 154.00 \$.

Adoptée à l'unanimité

2015-11-017

Varia

2015-11-018

Période de questions

2015-11-019

Fermeture de l'Assemblée

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Guy Chamberland :

La fermeture de l'Assemblée à 20h08.

Adoptée à l'unanimité

Denis Rolland, maire

Suzanne Marcoux, secrétaire-trésorière